

Title: Contre Vincent
URL: <http://dloc.com//UF00094309/00001>
Site: Digital Library of the Caribbean

MILO RIGAUD

“Parce que le pouvoir donne l'autorité, nous nous imaginons que nous sommes infaillibles... Nous aimons nuire, car nous aimons mal faire... La manière forte s'est perfectionnée avec le fascisme et notre pays a connu la terreur fasciste, celle de Vincent et celle de Lescot...”

“(L'erreur de Vincent) fut également l'erreur de Lescot qui considérait le pays comme son fief et s'était entouré des plus sonores nullités pour piller l'argent haïtien..”

(«Le Nouvelliste» du 29 Octobre 1946)

CONTRE VINCENT

PORT-AU-PRINCE
1946

972.9406
R 5-65c

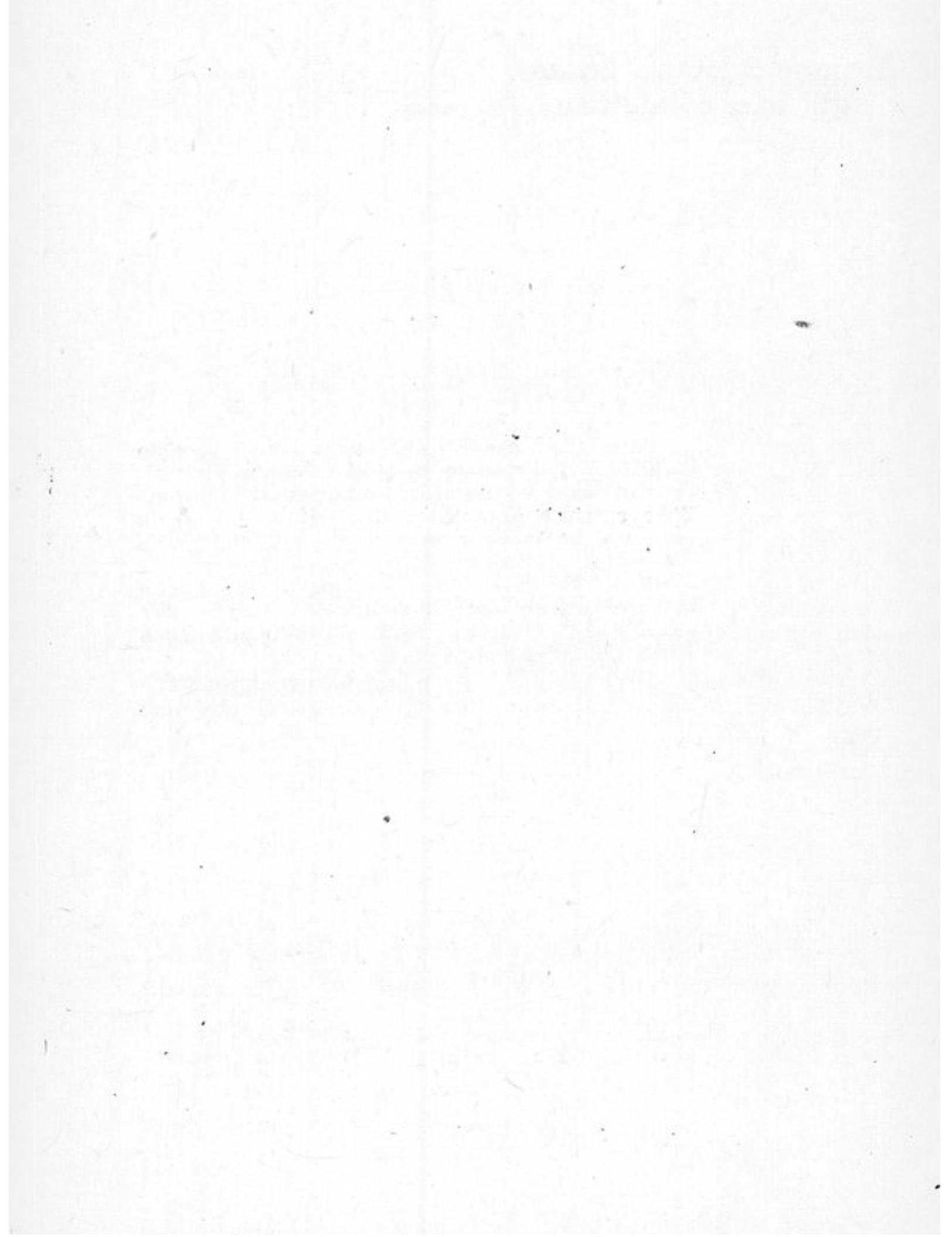
LATIN
AMERICA

**Au juge Edouard Bordes,
qui m'a condamné**

«Le système pervers du gouvernement fasciste établi en 1934 par le président Sténio Vincent, en abolissant les libertés publiques, avait donné libre carrière à toutes sortes de forfaits de la part des hommes au pouvoir, avec la complicité d'un tas de politiciens défaitistes et vicieux...»

«Hélas, M. Vincent ne tarda pas à devenir un vulgaire satrape qui supprima les libertés publiques ET QUI SE MIT AU-DESSUS DES LOIS ET DE LA JUSTICE...»

Dr Rodolphe CHARMANT.
(La Vie Incroyable d'Alcius)



EXEGESE DE L'EXPERTISE

L'expertise produite contre nous dans « Haïti-Journal » — des gens qui ont assisté au procès peuvent en attester — a été commandée avant juin 1943, puisqu'elle était déjà prête à la fin du même mois et que des chuchotements timides testaient l'ambiance du prétoire pour qu'on sût si elle pouvait être produite aux débats. Si ce n'est elle, c'en était une autre : le fait psychologique est en tout cas le même. Cependant, cette expertise ne paraît qu'en Décembre 1945!

Cela nous force à l'examiner à une lumière qui ne soit pas seulement graphologique, mais pathographique. La pathographie est l'art d'examiner les causes morbides dans l'écriture, et ses effets. C'est simplement de la graphologie pathométrique.

Nous allons accomplir l'exploit de ne nous servir que des documents graphiques remis à Osborn et à Fontaine par Vincent lui-même, pour annuler scientifiquement, psychologiquement et moralement, leur expertise du Bon-Commercial du 15 Mai. Ce sera pour écarter même des signatures de Vincent que portent des pièces *que nous n'avons pourtant révélées que pendant notre incarcération*, puisque Vincent n'a pas hésité à qualifier de fausses les pièces qui ont été sorties à ce moment-là, leur prétendu exécuteur se trouvant enfermé dans

une prison. Parmi celles-ci, cependant, figure une Obligation d'«Haïti-Journal» que *Vincent a commis l'imprudence de payer*, sur assignation, par l'intermédiaire de Jean Fouchard,
APRES LE PROCES.

Pour simplifier, nous prenons seulement l'expertise d'Osborn, son contenu renfermant toutes les bases et toutes les conclusions de celle de son confrère. Basée sur les photographies d'«Haïti-Journal» auxquelles nous renverrons chaque fois, il n'est nécessaire d'en signaler que les doutes et les contradictions, intolérables dans un travail de savant, pour rendre celui-ci sans valeur.

2

1.— Pour commencer, Osborn dit: «*Je suis convaincu* que la signature apparaissant (sic) sur le bon n'est pas une signature authentique de Sténio Vincent.»

CONTRADICTION PAR LE DOUTE: «*Je ne crois pas* que cette signature soit un tracé véritable de la signature authentique.»

2.— «...le tracé du nom, écrit Osborn, a été écrit *lentement et soigneusement* et suivant le procédé ordinaire de *l'imitation soignueuse*.»

CONTRADICTION FORMELLE: «*Mais il n'a pas imité correctement les détails de la signature.*»

REMARQUE: Si l'imitation est si soignueuse, elle serait logiquement fidèle, même s'il s'y trouvait des différences dans le tracé. Et ces différences ne porteraient que sur l'épaisseur du trait.

3.— «*Je suis sûr*, écrit Osborn, que les dimensions de la photographie avaient été réduites. Ceci est prouvé par l'impression dactylographique, car le bon a été écrit sur une machine Underwood portative et les caractères sont trop petits dans la photographie soumise. *J'ai donc photographié la photographie en l'agrandissant de telle sorte que les caractères soient d'un dixième de pouce — ce qui est la dimension exacte de ces caractères.*»

REMARQUE : Si l'expert avait été aussi sûr que le bon fut «écrit» sur une Royal dont la dimension des caractères serait X ou Z, il eut poussé son «agrandissement» à cette dimension plutôt qu'à un «dixième de pouce». De plus, voudra-t-on observer qu'avec les facultés de formation, de reformation et même de déformation de la photographie moderne, il est possible, avec de telles convictions préalables, de faire ce qu'on veut en matière de fantaisie. Or, si, d'avance, l'expert est *sûr* de son affaire, pourquoi cette gymnastique? On remarquera, d'ailleurs, que l'expertise ne saurait concerner les caractères dactylographiques. Mais admettons qu'il ait fait cela pour en arriver aux

caractères manuscrits. Voici à quelles contradictions ce système va l'amener:

4.— «Pour illustrer *les défauts de la signature du bon*, j'ai, écrit Osborn, d'abord photographié la photographie soumise à mon appréciation.»

CONTRADICTION FLAGRANTE : «Dans les photographies Nos. 1 et 2, la signature du bon (photographie No. 1) a,

sans conteste, une similitude avec les signatures de la photographie No. 2, car, comme il dit, c'est sans doute (sic) une imitation.»

REMARQUE: Qu'est-ce que c'est que cet expert ou ce savant, «assermenté devant notaire», qui accepte de faire une expertise aussi délicate, *non seulement en dehors de la loi et après un procès jugé*, mais, sur **UNE PHOTOGRAPHIE DEFORMEE?**

CONTRADICTION NOUVELLE: «Le faussaire, écrit Osborn, *dans son imitation*, a reproduit jusqu'à un certain point les lettres distinctives (sic) du nom et ceci *naturellement lui donne une ressemblance générale* avec les signatures authentiques. Mais il n'a pas imité correctement *les détails* de la signature.»

REMARQUE NOUVELLE: Qu'est-ce qui forme la ressemblance générale, si ce ne sont les détails? Sans les détails ressemblants, où est la possibilité d'une «ressemblance générale»? Et quel est cet imitateur qui ne reproduit que «jusqu'à un certain point», au point que la signature est si ressemblante aux autres, qu'en Juin 1943, même les avocats de Vincent s'opposent à l'expertise?

5.— «...car le tracé du nom, écrit Osborn, a été exécuté *lentement et soigneusement.*»

CONTRADICTION: «Cependant (sic), dans la copie même, *l'écrivain a fait plusieurs fautes.*»

REMARQUE: Si nous n'avions le texte anglais, nous croirions à une mauvaise traduction d'Osborn faite par un Jean Fouchard quelconque.

6.— «...l'écrivain (copiste), écrit Osborn, a fait plusieurs fautes dans la forme des lettres COMME ON LE VERRA EN COMPARANT LA SIGNATURE DU BON AVEC LES SIGNATURES AUTHENTIQUES.»

REMARQUE: Pour annuler cette appréciation, il n'est que de comparer deux des dites «signatures authentiques», en écartant celle du bon. Ces deux signatures, dites authentiques, sont la sixième et la quatrième du cliché de la page 4 d'«Haïti-Journal». Observez surtout la différence formidable qu'il y a dans la physionomie du bas de la première lettre, en l'occurrence le c qui est un s.

7.— «Ceci, écrit Osborn, est particulièrement vrai... dans les photographies No. 3 et 7.»

REMARQUE: Y a-t-il similitude entre les deux signatures dites authentiques: la troisième et la première de la page 4 d'«Haïti-Journal»? Observez-en surtout le v de Vincent, et encore plus le crochet qui le termine: ici, il se prolonge par une courbe régulière au-delà de la signature; là, il oblique brutalement et s'arrête au-dessus de la lettre e étonnée, et il se permet de former un petit crochet pour mourir.

8.— «En exécutant le t, écrit Osborn, c'est *visiblement* l'habitude de l'écrivain des signatures authentiques de faire une longue barre sur le t. Ceci n'a pas été fait dans la signature du bon.»

REMARQUE: Osborn dit: «visiblement». Comparez alors visiblement la barre désespérément longue de la quatrième signature de la page 4 d'«Haïti-Journal» avec la barre de la sixième signature. Si, de toute évidence, de telles différences peuvent s'y manifester, pourquoi partir d'une autre différence pour dire que telle signature ou telle autre n'est pas authentique. En restant à la même lettre t, il n'y a qu'à comparer la

manière de la former dans la première signature de la page 4 (ouverte en haut) et celle de la dernière signature de la même page (absolument fermée) pour se convaincre que les signa-

5

tures de Vincent n'ont pas besoin «d'imitation soignée et lente» pour ne jamais être semblables à elles-mêmes.

9.— «Il a fait (le copiste) le crochet du v plus large que dans les signatures authentiques... écrit Osborn».

REMARQUE: Ce crochet, dans la signature du bon, est, au contraire, un peu moins large que dans la première signature de la page 4 du journal. D'ailleurs, Osborn lui-même avoue que ce n'est pas toujours que Vincent fait «ce *crochet très souvent fermé* comme dans les photographies (authentiques) 3 et 4 ou 8, 9 et 10». Alors? Que doit-on penser? Et pourquoi Osborn écrit-il ceci: «La signature du 16 Mai (dont) la suavité du sommet est clairement reconnaissable (sic), est *toute différente* du V au-dessous dans le bon»? D'une manière patente, le très distingué savant ne trouve les différences que quand bon lui semble. Nous en profitons pour lui signaler celle qui existe dans deux des seules signatures dites authentiques : celle du 16 Janvier de la page 6 du journal et la troisième de la même page, au cliché de gauche.

10.— «Dans la photographie No. 3, écrit Osborn sans sourciller, apparaît la signature du bon et dans la photographie No. 4 les spécimens de signatures authentiques. La lettre majuscule S (que Vincent fait en forme de C) dans la signature du

Bon (photographie No. 3) est une imitation, de sorte qu'elle ressemble d'une manière générale à l'S réel de Sténio Vincent mais l'écrivain a trop allongé le trait de départ de gauche à droite, c'est-à-dire le trait en haut. Comme l'on verra dans la photographie No. 4, l'écrivain (authentique) a l'habitude de faire le trait final au bas vers la gauche *plus long que le trait initial au haut...*

REMARQUE: Ce n'est pas seulement le pseudo-copiste qui «allonge trop le trait de départ de gauche à droite»: observez le même phénomène au premier cliché placé à gauche de la page 6 d'«Haïti-Journal», dans la deuxième et dans la dernière signatures. De plus, dans la septième et dans la huitième, les deux traits sont à peu de chose près, de même lon-

6

gueur. Donc, d'une façon générale, Vincent n'a pas «l'habitude de faire le trait final plus long que le trait initial». Cela fut-il que Vincent lui-même en présente des exceptions formelles dans des «specimens» qu'il choisit spécialement pour l'expertise. Il nous semble que les mêmes exceptions se soient encore manifestées au cliché de droite de la page 6 du journal, dans la dernière signature et celle du 3 octobre. Il y a mieux, et plus stupéfiant: dans celle du 3 Avril (b) la ligne de départ (dite «trait initial» par l'expert) est **DOUBLE**. Ce n'est alors plus une exception; c'est de la haute voltige graphique? Osborn lui-même sera obligé de nous donner raison en se contredisant, quoique d'une façon très réticente: «Dans une seule des dix signatures, écrit-il à regret, on trouve les deux traits presque

de même longueur...»

11.— «Dans Sténio, écrit Osborn, la combinaison «en» n'est pas une bonne imitation de la signature authentique, car les signatures authentiques montrent que le «n» est fait distinctement comme «u». Tel n'est pas le cas de «n» dans Sténio de la signature du Bon (photographie No. 3)».

CONTRADICTION: «...car le tracé du nom a été exécuté lentement et soigneusement», (par le pseudo-faussaire).

REMARQUES: Quelle différence y a-t-il vraiment entre cet *n* du Bon et l'*n* de la dernière signature du premier cliché de la page 4 d'«Haïti-Journal»? Pour montrer que Vincent n'est pas à une «différence authentique» près, observez ces deux signatures: les deux dernières du premier cliché de la page 6, lesquelles, sont d'ailleurs les mêmes au cliché de droite. Par rapport à l'avant-dernière signature signalée, la dernière est tellement fantaisiste qu'elle confond la vue par l'entremêlement des lignes, tant des lettres que du paraphe dont le trait semble même se confondre, pour une fois, avec le trait du crochet de la lettre *V*. Il faut encore bien regarder la huitième signature de ce cliché pour se rendre compte qu'il suffit d'un manque d'attention chez un écrivain — fut-il Vincent — pour que l'écriture générale même du nom soit faussée: voyez, comme

de l'*n* de Sténio au *V* majuscule de Vincent, l'écriture est soudainement resserrée, et comment, par contre, comme une chose brusquement libérée d'une gêne, elle s'élargit à la fin du nom comme elle ne le fait jamais ailleurs.

12.— «En imitant une signature écrit Osborn, il est *parfois* bon (sic et resic) de s'arrêter pour regarder la signature authentique que l'on imite et c'est *apparemment* (sic) ce qui a été fait après «en» dans Sténio sur le Bon...»

REMARQUE: Le faussaire qui, au début de l'expertise, a «tracé le nom lentement et soigneusement: *résultat naturel d'une imitation soigneuse se dégageant du mouvement lent et laborieux de la plume sur le papier*» a laissé tomber cette plume ou l'a levée pour «s'arrêter et regarder» la signature qu'il copiait si soigneusement. Et, c'est *alors seulement* qu'il l'a regardée!!!

13.— «La plume a été levée, affirme Osborn, et le «i» apparaît comme une lettre détachée. Vraisemblablement (sic) ce n'est pas une *habitude* de Sténio Vincent...»

REMARQUE: C'est peut-être une... exception, comme tant d'autres déjà signalées. Et puis, si c'est justement quand le copiste lève la plume et *s'arrête pour regarder la signature authentique*, qu'il commet une faute de... copie! Grands dieux! C'est à désespérer de celui qui poussa les avocats de Vincent à écarter l'expertise. Mais, pour mieux montrer encore combien le «signataire authentique» est souvent inégal à lui-même, nous invitons à comparer l'*o* final ordinaire de Sténio avec celui de la troisième signature des clichés de la page 6 de son journal. Or, pour comble de malheur, Osborn émet ceci: «Après la lettre «i», le faussaire a assez bien imité l'«o»...

14.— «Le «c» dans Vincent, écrit Osborn, n'a pas le crochet initial des signatures authentiques».

REMARQUE: Pas un c d'aucune des signatures n'est semblable à un autre.

CONTRADICTION IMMEDIATE d'OSBORN: «Naturellement, (sic), ce crochet initial est petit comme dans les Nos. 4

et 5 et dans la photographie No. 6 la lettre est de forme singulière.»

REMARQUE: Pourquoi choisir seulement les Nos. 4 et 5 si le c est ordinaire, pareil à lui-même? Et comment dire que là, plutôt qu'ailleurs, il est «de forme singulière» si jamais il ne se ressemble: ce qui est visible et irréfutable. Exemple: dans la cinquième signature de la page 4 du journal, le crochet en est si fantaisiste qu'il fait ressembler la lettre à un e muet! Et, dans la première signature de cette page 4, le crochet est très avancé devant la lettre, contrairement au c de la dernière signature.

15.— «Le «t» final, écrit Osborn, est aussi défectueux quant à sa forme, lorsqu'on le compare aux signatures authentiques...»

REMARQUE: Si — dans les signatures *choisies pour cette expertise, spécialement* — ce t final est déjà très différent, exception faite de la courbe qui le termine, que dire de celles qu'on ne montre pas. Observez la morphologie des sept signatures dites authentiques qui sont placées à la page 4 du journal, au-dessus de celle du Bon Commercial: les trois premières du haut sont plus ou moins semblables, mais, par rapport à ce t final, elles diffèrent totalement des trois dernières, alors que la quatrième signature diffère, à son tour, de celles du haut et de celles du bas. A considérer ce t terminal de ces sept signatures, nous ne croirions pas qu'elles fussent si «authentiques», car si la première (en haut) porte un t épais, massif, énergique, volontaire et tout droit, la plupart des autres signatures finissent par un t penché, comme fatigué.

«...Surtout, ajoute l'expert, que la barre (de la courbe qui très souvent (sic) se poursuit par dessus et autour du sommet de la lettre) ne se recourbe pas vers la gauche.»

REMARQUE: Si l'expert dit: «très souvent», il laisse donc

REMARQUE. Si l'expert dit, «très souvent», il laisse donc une marge certaine aux exceptions. Et s'il pense aux exceptions c'est que son analyse même lui a procuré des doutes sur la régularité de son client.

OBSERVATIONS DES PLUS IMPORTANTES: Malgré

que, *dans les signatures fournies par Vincent*, le *t* final s'accompagne de cette courbe, jamais, jamais et jamais, cette courbe n'est la même, et, fait encore plus déconcertant, jamais elle ne prend le départ avec cette régularité qui pourrait faire conclure que son auteur n'est jamais différent à lui-même: remarquez comment, dans la première signature de la page 4 du journal, la courbe franchit insolemment le sommet de la lettre, et comment, surtout, elle *hésite* en son milieu. On sent, là, comme un changement d'idée mentale chez celui qui exécute cette courbe terminale... Voyez-en aussitôt l'énorme différence dans la courbe plus élevée et plus détachée par conséquent du *t*, dans la quatrième signature. Quant à la cinquième signature, cette courbe oublie de se refermer au-dessus du *t*, ou d'en dépasser le sommet, ou même seulement d'en rejoindre le trait. Il est encore nécessaire de comparer la forme même de ce *t* final avec celle — déjà si souvent diverse — du *t* de Sténio. Ici, une remarque encore plus importante est à faire: regardez l'accent de l'e de Sténio, sur chacune des signatures dites «authentiques» de la page 4 d'«Haïti-Journal»: l'accent, chaque fois, est placé plus haut ou plus bas: il est même de forme différente et, souvent, on le voit placé pour sectionner la barre du *t*.

Après cela, Osborn osera écrire: «Les défauts dans la forme des lettres de cette signature suffisent dans mon opinion pour démontrer clairement qu'on n'est pas en présence d'une signature authentique.» Il parle toujours, évidemment, de la signature du Bon.

16.— «Ce ne sont pas des variations que l'on pourrait attribuer à une plume différente ou à la position de l'écrivain...»

REMARQUE: Cela est donc possible.

«...Mais ce sont des variations qui indiquent que la personne écrivant le nom sur le Bon a fait usage de quelques-unes de ses propres habitudes dans cet écrit et n'a pas imité correctement les formes des lettres de la signature authentique de Sténio Vincent.»

10

REMARQUE: Quel drôle de faussaire?

OBSERVATION PLUS QU'IMPORTANTE: Osborn va se tuer en écrivant aussitôt ces lignes terriblement contradictoires: «C'est une copie soigneuse (la signature du Bon), j'en suis convaincu, et en exécutant une copie soigneuse, l'écrivain fait avancer lentement la plume sur le papier, car il n'écrit pas naturellement, IL IMITE. De fait, c'est à peine une écriture, C'EST PLUTOT UN DESSIN... Il est clair que le tracé sur le Bon est un tracé lent et soigneux...»

REMARQUE: Drôle de DESSIN SOIGNEUX qui IMITE sans ressemblance — sinon une très vague ressemblance — et où le faussaire fait plutôt usage de ses «propres habitudes»!

L'auteur de l'expertise n'a pas de chance quand il dit qu'il «a

choisi deux (signatures dites authentiques) comme elles sont les plus rapprochées de celle du Bon quant à leurs dates: 4 Mai et 16 Mai». Ce sont celles qui, à la page 3 du journal, sont juste au-dessus de la reproduction photographique du Bon. Avant d'en venir à l'ensemble des caractères ou à leur aspect général qui, à n'en pas douter, n'offre pas plus de différence entre ces deux signatures qu'entre les trois réunies, signalons, pour les deux premières *dites seules authentiques*, les monstrueuses différences de détails:

- 1) la fantastique différence des c, dans «Vincent»...
- 2) la désobligeante différence du t final et de sa courbe terminale...
- 3) la différence de position du point de l'i, dans «Sténio». D'ailleurs, là c'est un point (4^e Mai), ici un accent grave (16 Mai)...
- 4) l'extraordinaire différence du t — tant dans la forme que dans la hauteur de la lettre, — dans «Sténio»...
- 5) la désavantageuse différence de l'o...
- 6) la grande différence de la barre du t, dans «Sténio»: ici courbée légèrement dans un seul sens (4 Mai), là presque droite, mais courbée quand même, car cette dernière barre est ventrée au début, vers le haut, et ventrée à la fin, vers le bas...

- 7) la différence étonnante de l'e de «Vincent»...
- 8) la différence de position, de direction et de longueur de l'accent qui est sur l'e de «Sténio»...

9) les différences de la majuscule (S) de «Sténio»...

17.— En dépit de toutes ces formidables différences qui auraient dû l'amener à plus de circonspection, Osborn s'arrête imprudemment à «la suavité de l'écriture de l'«S» dans ces deux signatures», et, à «l'hésitation de l'écriture» de cette même lettre dans la signature du Bon.

On doit d'abord démasquer une astuce: les bavures du tracé du nom sur le Bon-Commercial sont plus apparentes sans douet, et celles du haut moins apparentes parce que les trois signatures ont été, comme on le voit, *agrandies à la même échelle*. Or, plus que probablement, les deux signatures du haut (dites authentiques) sont, avant l'agrandissement, plus grandes que celle du Bon, parce que figurant sur des documents officiels offrant un très large espace pour signer — tandis que l'espace qui est offert pour cela sur le Bon est beaucoup plus petit: il n'y a qu'à regarder le Bon au haut de la page 3 du journal pour s'en rendre exactement compte. La signature du Bon, *pour être déjà à l'échelle d'avant aucun agrandissement photographique des deux autres*, a dû être agrandie. Ensuite, ayant procuré cet avantage d'élargissement photographique des traits de la plume, on a procédé à un commun agrandissement. Il n'est donc pas étonnant que même si la même plume avait servi à tracer les trois signatures, et, à la même minute, le tracé de celle du Bon en eut été tout de suite plus empatée. C'est probablement ce qui est arrivé. Nous prenons un exemple pour les Haïtiens qui nous lisent: si vous ne donnez pas cette avance définie plus haut à Fortuné Bogat (quant à la grosseur), s'il pose devant le même objectif avec Armand Mallebranche, la même photographie montrera Mallebranche toujours plus volumineux; alors que, s'agissant de la hauteur, à moins de grandir d'avance Mallebranche, s'il pose avec Bogat, il sera certainement plus court.

Cependant, là n'est pas la seule lacune de l'expert, en ce qui concerne la «suavité» de l'écriture, car il en arrive même à douter de ce qu'il affirme. Ecoutez-le: «La signature du 16 Mai (dite authentique) dans la photographie, a été faite (par Vincent) avec une plume-fontaine, je pense (sic), de sorte que la ligne garde la même largeur sur tout son tracé.»

Or, cela est si peu vrai que, même à vue d'œil, on remarque que le *t* de «Sténio» est beaucoup plus épais de ligne que tous les autres caractères du nom — sauf le *t* final *qui est encore plus épais.*

Nous ne saurions manquer de profiter de l'aubaine pour signaler la différence qu'il y a dans la direction du paraphe, dans ces deux signatures des 4 et 16 Mai 1940; il est même sensible que l'écrivain a débuté son paraphe de manière différente chaque fois: au 4 Mai, il le débute en appuyant beaucoup sur sa plume et en la laissant reposer plus longtemps, de sorte que ce début réfléchi ou hésitant a formé une ligne qui commence par un point bien visible; alors que le début du paraphe du 16 Mai est normal.

Observez ensuite combien le début et la fin de la première majuscule du nom (l'S), au 4 Mai, sont différents du début et de la fin de la majuscule du 16 Mai qui finit par une sorte d'arête brutale alors que celle du 4 Mai est douce et gladiolée. Retenez — c'est le moment — l'attention sur la distinction de forme adoptée pour cette même majuscule: surtout dans la boucle du bas, et, dites si ces discriminations fantastiques ne sont pas plus étonnantes que celles qui peuvent exister entre les deux signatures du haut et celle du Bon.

18.— «En exécutant sa signature, Sténio Vincent, affirme Osborn, met une ligne sous son nom, et comme d'habitude, c'est un trait exécuté *librement* (sic).»

REMARQUE: Le trait de la sixième signature de la page 4 d'«Haïti-Journal» est-il «libre» ou naturel? N'est-il pas plutôt très hésitant ou *renforcé*? Et si l'on envisage la régularité de ce trait-paraphe, qui devrait ne jamais changer parce qu'il est

13

fait «librement», pourquoi, avec ses deux arêtes des deux bouts, est-il si distinct du trait des autres signatures?

Pour finir, nous sommes forcés de faire constater que ce sont ces errements — qu'on dirait presque volontaires tant ils sont énormes — qui obligeront Osborn à se contredire aussi ouvertement dans ces phrases de la fin de son travail:

«*Sincèrement* (sic), cette signature sur le Bon est *un faux typique*...»

«Dans le Bon, le trait sous le nom, comme le démontre son inégalité, a été tiré, **JE CROIS** (sic), *lentement et soigneusement*...»

«La seule conclusion possible... **JE CROIS** (!) est que cette signature sur le Bon n'est pas une signature authentique de **Sténio Vincent**...»

«Nous arrivons maintenant au dernier des gouvernements passés, celui du Président Sténio Vincent... (La) misère se généralise au point de constituer une calamité nationale; ce prochain

ralise au point de constituer une calamité nationale. sa provenance découle de la dictature et du manque de justice... La corruption aida aussi (et) surtout dans (ce) gouvernement... De 1930 à 1940, pendant ces dix dernières années (de la présidence de Sténio Vincent), il y a eu plus de scandales démoralisants, dévoilés ou cachés, que pendant plus d'un siècle d'histoire, de 1804 à 1915. Jamais le pays n'a connu une pareille abjection!

*«Pour la première fois dans l'histoire universelle on a vu un gouvernement, dans le but de battre monnaie, autoriser la naturalisation en territoire étranger, racolant **COMME UN VULGAIRE MENDIANT RAPACE ET SORDIDE** tous les étrangers intéressés à cet abominable trafic de la dignité de la Nation Haïtienne, faisant de la nationalité haïtienne une marchandise banale.»*

Dr François DALENCOUR

(«L'Economiste Haïtien», Octobre-Décembre 1941)

«Nous avons mis fin à notre carrière politique en démissionnant comme chef de cabinet du président Vincent après avoir eu des preuves écrites que Vincent était dépourvu de sens moral».

Julio Jn-Pierre AUDAIN.

(«Action Nationale» — Bulletin No. 3)

pres la simple logique graphique. Ne possédant aucun titre qui nous confère l'autorité de bâtir un document scientifique de graphologie ou de graphométrie, nous allons maintenant établir nos remarques et nos observations sur l'Enseignement d'un des ouvrages les plus autorisés en la matière: «ELEMENTS DE PSYCHO-DIAGNOSTIC» du professeur Louis Gastin.

Toutes les parties de l'enseignement scientifique de Gastin pourront être rapprochées de nos propres observations et de nos propres remarques, du fait que, à chaque citation, nous indiquerons qu'elle se rapporte à tel ou tel des paragraphes que nous avons pris la précaution ci-dessus de numérotter de 1 à 18, pour montrer les erreurs et les contradictions d'Osborn.

Ce travail, aboutissant en examen psycho-graphologique, il sera toujours utile de se souvenir que Fontaine et Osborn ont eu tort, après avoir, au fond, remarqué tant de variations dans l'écriture de Vincent, de ne se servir *que de son écriture* pour expertiser. En ceci, voici l'opinion de Gastin: «VALEUR RESPECTIVE DES DOCUMENTS: *L'utilisation concurren-*te de trois documents (visage, main et écriture) présente un avantage certain sur les anciens systèmes de physiognomonie, chirologie et graphologie, que l'on utilisait en général et *que l'on utilise encore séparément.*

«En effet, en raison de la loi de relativité, certains caractères psychologiques représentent une combinaison complexe et délicate d'éléments contradictoires dans leur nature primaire; un seul document risque d'induire en erreur, mais trois documents confrontés permettent mieux de retrouver les indices de ces éléments contradictoires...» ,

Osborn et Fontaine, ayant employé seule la graphologie, sans tenir aucun compte des deux autres documents (physiognomonique et chirologique — *pour ne pas y ajouter le Document Politique*), alors qu'ils ne pouvaient pas ignorer le caractère général de la vie de Vincent, Gastin écrit: «Il resterait à les concilier (ces documents); c'est encore là l'objet de cette

confrontation de documents: la graphologie, par exemple, *représente incontestablement un document instable par nature, à tel point que les graphologues sérieux ne travaillent jamais sur un seul document graphique... L'écriture variant énormément selon l'état psychique du sujet, son âge, son état de santé, le CONTENU DE SA CONSCIENCE et ses préoccupations mêmes, on peut dire qu'un pareil document ne peut correspondre qu'aux caractères les plus fluctuants, les plus instables de la psychologie individuelle...»*

Chose énorme: malgré la multiplication des documents graphiques présentés par Vincent lui-même, les deux experts n'ont jamais réussi — nous l'avons assez prouvé — à stabiliser le tempérament graphogonique de Sténio Vincent. Et, comme, malgré cela (différences existant dans les signatures qu'il a lui-même fournies), ces experts ont continué à se cantonner dans les seules distinctions de détail de la signature du Bon, Gastin signale naturellement le danger d'une telle attitude, en ne manquant pas de lui dénier toute sorte de valeur: «Un même indice graphique peut être interprété par un état passager de fatigue physique ou nerveux, ou bien par une maladie, ou par l'âge, ou encore par une dépression morale passagère, ou par un ETAT NEURASTHENIQUE PERMANENT, etc. Comment s'y retrouver si l'on se sert de ce seul document, en un seul type?»

Or, l'instruction judiciaire menée par Odilon Charles, ainsi qu'au procès conduit par Edouard Bordes, nous n'avons jamais manqué de signaler et d'insister sur la mauvaise humeur que Vincent avait manifestée, dans un accès d'indignation, à

nous signer une obligation commerciale: ici, sa psychologie nerveuse est nettement déterminée, ainsi que la psychomanie forgée chez lui depuis toujours par sa propension à n'admettre jamais qu'on puisse lui refuser quoi que ce soit. Ce ne sont pas ceux qui le connaissent qui nous démentiront.

Rappelons que nous ne faisons pas une contre-expertise, mais une exégèse; elle comprend donc une interprétation du

sujet sur tous les plans philosophiques qu'il peut nous plaire d'envisager: juridique, graphométrique, etc., mais ici, il est normal que notre interprétation se base surtout sur les quatre plans psychogoniques sur lesquels s'appuie biochimiquement le *tempérament* pour évoluer:

- l'instinctif,
 - le passionnel,
 - l'intellectif,

et le quatrième qui les contient tous et les propulse:

- l'énergie volitive ou la volonté créatrice.

C'est cette classification orthodoxe qui conduit Louis Gastin à écrire au sujet de la graphométrie: «Tout geste trouve son origine dans les circonvolutions cérébrales où s'élabore la pensée, d'où partent les impulsions volitives ou subconscientes...»

Et, nul ne saurait prétendre qu'après avoir été très contrarié par celui qui lui exigeait le Bon du 15 Mai, Vincent ait signé sans mettre en branle toutes ses impulsions volitives — malgré certainement que l'intensité de sa nervosité ne lui ait pas

gée, certainement, que l'intensité de sa nervosité ne lui ait pas permis de les contrôler totalement: ce qui, vraisemblablement et même certainement, a produit un plus large empâtement dans le tracé de la signature du Bon (si empâtement plus large il y a) et a donné à ses lignes un tout petit peu moins de régularité (18, 17, 13) — *bien que nous ayons trouvé autant d'irrégularité ailleurs.*

«L'écriture étant l'un des principaux moyens d'expression de la pensée, présente — quand elle est spontanée, naturelle, non «dessinée» — le meilleur document interprétatif de l'activité cérébrale, tant automatique que consciente.»

Osborn reproche à la signature du Bon d'être dessinée (16). Il affirme que c'est parce qu'elle est dessinée qu'elle présente des défauts. D'où vient donc que celles, *non dessinées*, de Vincent, présentent autant, sinon plus d'irrégularités? Cette similitude de défauts dans toutes les signatures, y compris celle

du Bon, ne prouve-t-elle pas, au contraire, l'identité de l'écrivain?

Voici, de toute évidence, l'observation de Gastin, dans ses «ELEMENTS DE PSYCHO-DIAGNOSTIC» qui motive absolument la précédente conclusion: «... son instabilité lui fait subir à tous moments l'influence des états psychiques *dont la nature peut varier énormément au cours d'une même journée; le geste, et par conséquent l'écriture, traduit l'état psychique du moment* en même temps que les caractères généraux de la constitution psychologique; et la discrimination entre les deux causes est très difficile, ce qui peut vicier les interpréta-

deux causes est très difficile, ce qui peut viser les interprétation.» (8, 9, 10).— (1),

C'est ici surtout qu'Osborn va commettre, ainsi que Fontaine, la faute la plus grave: «De tous les documents utilisés dans le psycho-diagnostic, le document graphique est certainement celui *dont le rapport avec les fonctions psychiques est le plus direct, le plus APPARENT, le plus sensible; la vie psychologique se trouve ainsi directement liée à l'écriture, qui en exprime tous les mouvements.*»

Osborn et Fontaine n'eussent pas erré s'ils avaient, en même temps qu'ils expertisaient les signatures, examiné mentalement Vincent, ou même s'ils s'étaient donné la peine de se mettre au courant des débats de juin 1943 pour savoir que, le juge et les avocats de Vincent ayant refusé l'expertise demandée sans arrêt par la défense, celle-ci fut obligée de plaider le procès *sur le terrain psychologique*: moral, intellectuel, politique, social et même physique.

Ainsi, lorsque Gastin écrit: «Mieux que les indices morphologiques ou physiologiques du visage ou de la main, l'écriture nous renseignera sur ce qui se passe DANS LE COMPLEXUS PSYCHOLOGIQUE DU SUJET, au moment où celui-ci écrit», il évidente non seulement la possibilité pour Vincent de

(1) *Nous rappelons aux lecteurs que ce numérotage les renvoie aux paragraphes de ce présent travail.*

ne pas être toujours le même en signant, mais encore il donne plus de valeur au complexe nerveux qui, le 15 Mai 1940 (un peu avant, le Bon ayant été post-daté, comme nous l'avons dit aux débats), s'empara du souscripteur.

Est-ce pourquoi Gastin recommandera: «Quand plusieurs indices se trouvent mélangés (comme c'est si souvent le cas pour Vincent: 1, 2, 3, 4, 11), il faut combiner leurs correspondances psychologiques.»

Ayant eu à signaler, dans une même et seule signature, des différences d'écriture et de caractères de détail, nous sommes renseigné sur la nature du processus complexe qui veut cela: «... à savoir que le début d'un document est toujours plus en rapport avec la nature superficielle ou affectée, voulue, du sujet; tandis que la nature foncière ou profonde, réelle, apparaît de préférence vers la fin du document, à mesure que l'attention diminue sa contrainte sur l'expression graphique.» (16)

Voici maintenant pour la tendance d'Osborn à ne pas vouloir juger sur l'aspect général que la signature du Bon offre avec les autres, aspect général identique *qu'il reconnaît formellement exister* (2, 4): «La signature, lui oppose savamment le professeur Gastin, doit être analysée, D'ABORD, *dans son corps* (le nom) à la lumière des règles générales en ce qui concerne la majuscule initiale (16: 8), les lettres dans leur hauteur et leur lisibilité, etc., (16: 1, 4, 2, 5, 7), la direction montante ou descendante (16:8); et dans la finale, (16:2) document typique appelé paraphe.»

C'est cette analyse du «corps» de la signature qui se fait «d'abord» et qui revêt plus d'importance que chaque détail pris séparément comme l'a fait Osborn, qui nécessite ces lignes de Gastin: «A ce moment, en effet, il sera possible de vérifier, au moyen des clés de ma méthode, l'interprétation donnée par les auteurs graphologues n'acceptant comme valable que celles qui s'expliquent par des lois et des règles générales, rejetant sans regret toutes celles que la logique des rapports psycho-physiques ne justifie pas». Rien n'est plus clair

Le savant professeur en psycho-diagnostic graphologique poursuit dans notre sens: «Pour des raisons du même ordre (spontanéité et naturel indispensables) il faut éviter l'emploi de *lettres officielles, commerciales ou administratives...* le meilleur document graphique étant constitué par une *lettre familière* (voir **DOSSIER-VINCENT No. 1**), écrite par un sujet *non prévenu de l'usage que l'on veut en faire*, et dans l'état *le plus normal et habituel possible.*» Or, Vincent a été justement troublé et rendu «anormal, prévenu et inhabituel» parce qu'il appréhendait l'**«usage»** normal, légal et régulier de la créance «commerciale»: *son recouvrement*, qui devait s'opérer tôt ou tard.

« — Depuis l'haitianisation de l'Administration des Travaux Publics, elle était devenue... un pay-roll pour tous les amis du Président Vincent... les ingénieurs et architectes des divers Départements ne pouvaient y apporter aucun remède... C'est pourquoi ce Service a dépensé autant d'argent, alors qu'Haïti n'a encore aucune route, aucun pont...

...En Octobre 1937, survint un autre scandale: des milliers de dollars ne purent être retrouvés par les Officiels responsables du Compte Général d'Avances. Les affaires allaient si

mal qu'un Comité d'Investigation fut formé. Le Rapport final accusa un déficit de G: 70.000... L'Officiel, ainsi que le responsable du grand déficit dans l'Administration de Port-au-Prince n'avait pas été dénoncé... Le déficit eut été de plus de G: 80.000 si, avant la formation du Comité, X (!) n'avait retourné G: 20.000, pour quoi il pourrait avoir été rendu responsable et, privément...

Je démissionnai en Janvier et fus exilé en Février 1938 et, plus tard, accusé d'un crime fantastique, apparemment parce que, dans mes fonctions de Chef d'une importante administration, je n'avais pas, comme CERTAINS AUTRES, disposé arbitrairement des fonds du Gouvernement...

Des milliers de dollars ont été «disposés» illégalement et malhonnêtement par des collecteurs peu scrupuleux de taxes, des collecteurs autant gouvernementaux qu'officiels locaux..... Ce qui fut collecté à propos de cartes d'identité en 1937 reste un mystère pour le peuple haïtien!...

«En 1938, les Officiels diront que beaucoup fut fait pour la

création de Colonies Agricoles et d'Ecoles pour les paysans de la Frontière. Je réponds: «Oui!» — Mais avec SEULEMENT une part des \$ 250.000 de l'Indemnité versée par le Gouvernement Dominicain pour les massacres — comme il l'est pleinement et d'une façon humiliante stipulé dans l'Agrément Diplomatique de Janvier ou Février 1938.

«Le Gouvernement Dominicain, avant d'accepter de payer une indemnité de G. 750.000 au Gouvernement Haïtien, insista spécialement sur cette sentence qui dut être incorporée au Document Diplomatique: «Le Gouvernement Haïtien s'engage à ne dépenser cet argent que pour l'établissement des paysans haïtiens rapatriés de la République Dominicaine».

*Colonel Démosthène CALIXTE,
ex-Commandant de la Garde d'Haïti.
(CALVAIRE D'UN SOLDAT)*

Gastin explicite ce que j'ai supposé et avancé au procès contre le tempérament complexe de Sténio Vincent, à savoir qu'il avait certainement, dans sa minute d'énerverment et de mécontentement, changé d'écriture — bien que, dans l'ensemble, Osborn lui-même reconnaisse la similitude des «corps» d'écriture: «Il y a des personnes, dit Gastin, qui **ONT DEUX ECRITURES**: *l'une officielle* en quelque sorte, utilisée (aussi) dans les affaires, dans la profession; *l'autre intime*, réservée aux lettres personnelles...»

«La signature représente la synthèse de la personnalité, dit-il encore.» Par synthèse, le professeur entend un fusionnement ou un ramassis de détails caractéristiques, c'est exactement et ce n'est que cela qu'il faut chercher et trouver chez Vincent, puisque, aucune de ses signatures n'est, en détails, absolument pareille à l'autre. Ainsi, l'auteur ajoutera-t-il immédiatement: «L'interprétation des indices graphiques obéit, *d'une manière toute particulière*, à la **LOI D'ANALOGIE**, pour la raison bien simple que le geste est en correspondance immédiate avec la fonction psychique.»

Bien difficile, alors, serait l'expert ou le profane qui refuserait de trouver mieux que de l'analogie entre la signature du Bon et les autres: cela est si vrai que Fontaine et Osborn ont dû, non seulement se livrer à toute une acrobatie pseudo-scientifique pour ne pas se prononcer *de visu*, tellement, de prime abord, l'analogie est frappante, mais encore cette «loi d'analogie» continue à jouer entièrement malgré leurs conclusions.

Sur un plan légèrement plus incliné vers le mental pur, Gastin enseigne que «l'harmonie de l'écriture révèle l'harmonie des fonctions psychologiques du scripteur». Nous n'insistons pas, pour ne pas nous évader du sens et de l'intention scientifiques de cette exégèse — car le «social» de Vincent laisse trop à désirer.

En tout état de cause, revenant à la Loi d'Analogie, nous lisons: «Il faut également appliquer à l'interprétation des in-

dices graphiques les lois de RELATIVITE et de Constance des Signes, et celles des HARMONIQUES». Cependant, si l'on va à la configuration générale de l'existence du scripteur, nous n'avons pas besoin non plus d'apprendre à quiconque que, si l'harmonie de la vie est ce que ce scripteur a le plus désiré, c'est néanmoins ce qu'il a le moins obtenu...

Mieux: en ce qui a trait à nos paragraphes 16 et 17, il est appris ceci: «*La variété des écritures... on la note même chez un sujet donné, PARFOIS DANS UNE MESURE EXCESSIVE*».

Gastin dit même: «...mais il y a des personnes dont l'écriture varie très souvent et, quelquefois, *dans une même journée*: de pareilles personnes sont particulièrement mobiles, instables; elles sont très influençables... possèdent, par contre, *une grande facilité d'adaptation aux diverses mentalités d'êtres humains...*» Pour qui a connu l'homme politique que fut le scripteur, n'est-ce pas exactement son portrait?

Mais voici ce qu'il y a de plus important, et, tout particulièrement pour Vincent qui change sans cesse *dans le détail sans cesser jamais de se retrouver pareil dans l'ensemble*: «Une autre règle très importante en graphométrie bien qu'aplicable aussi aux autres branches du psycho-diagnostic, c'est que DEUX SIGNES CONTRADICTOIRES NE S'ANNULENT JAMAIS: *ils se combinent.*»

Osborn et Fontaine n'ont certainement pas atteint à ce de-

gré de subtilité et de finesse du professeur *Français*. Pourtant, ce dernier écrira: «Toute la technique de l'interprétation et de l'analyse graphométrique tient dans ces données essentielles.»

Nous pourrions aller jusqu'à la décortication des lettres, prises séparément, car c'est dans ce domaine que le complexus de la mentalité se révèle le plus; tel en ce qui concerne le point sur l'*i*, les crochets, etc. Mais nous préférons nous en abstenir pour ne pas enfreindre la règle d'altruisme que nous nous som-

mes tracée. Techniquement, cependant, nous aborderons une des lettres-clés de la signature de Sténio Vincent: le *t*.

Toutes les échelles de jugement sont brisées à cause de ce *t*, du fait qu'on se base surtout sur sa «barre» pour juger et que, chez Vincent, cette barre est si souvent fantaisiste qu'elle opère un véritable écrabouillement des normes juridiques de l'appréciation: tantôt c'est son épaisseur qui varie; tantôt sa morphologie générale, droite ou penchée, fermée ou ouverte; tantôt sa rectitude, horizontale ou arquée; tantôt sa direction; tantôt sa longueur, longue, moyenne ou courte. Ces observations sont faciles à contrôler sur toutes les signatures *qu'il a lui-même choisies* pour l'expertise. Changée en boucle dans le *t* final, cette boucle n'est pas plus rigide que la barre.

D'après Gastin, la boucle finale, arrêtée haut (comme dans la plupart des signatures confiées à Osborn), implique l'impatience dans une volonté pourtant entêtée: siège certain du cal-

tience dans une volonté pourtant entêtée. *Signe certain du calcul irrité.* Il indique ensuite la conséquence de l'inconstance de la régularité dans le tracé général de la barre, inconstance indiscutable chez Sténio Vincent: «Plus les barres de *t* seront *dissemblables et variées*, plus la volonté du scripteur sera *inconstante, variable dans ses expressions...*» Ce qui est le signe de la *dissimulation automatique ou calculée*, et même devenue automatique par constance de calcul dissimulateur.

Cette constance de l'inconstance dans les signatures de Sténio Vincent est, en substance, un contrôle de soi par la volition impérative si remarquable chez lui, mais un contrôle qui, par sa vertu bien connue d'indifférence affective et de paresse physique, se trouve être à la fois relâchée. Voici ce que, pathographiquement, produit ce contraste en soi-même: esprit despotique et méprisant, courage moral et relâchement spirituel, velléité de réalisation et négligence sporadique; ces trois groupes de paradoxes agissent chez le sujet en même temps, et, sur le plan économique, le poussent à reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre.

Tous ceux qui l'ont fréquenté seront d'avis qu'il est normal

que, sur le terrain judiciaire, le contrôle qu'il a exercé fut de même nature: aspect superficiel de régularité, qui conférait à l'ensemble de sa gestion socio-politique une synoptique d'harmonie, aux détails toutefois déconcertants.

Sous cet aspect d'ensemble, trompeur, se cache un orgueil démesuré qui va conduire le scripteur à renier des signatures

parce que, négligent quoique attentif à son renom social, il est surpris par une assignation qui dévoile publiquement son comportement psychologique. Orgueilleux excessif, ce qui est normal ou simple ennui pour le commun des mortels, sera pour lui un affront d'autant plus que le bât le blesse à la partie psychologique la plus sensible de son complexus pathognonique.

Cet orgueil excessif, le voici dénoncé par la science la plus certaine et la plus orthodoxe: «Enfin, le soulignement simple du nom, sans liaison avec la dernière lettre — trait allant de gauche à droite — (exactement comme chez Vincent) indique l'orgueil de la personnalité, comme si le scripteur venait de dire, son nom écrit: «C'EST MOI».

Et pour nous confirmer une dernière fois et anéantir la méthode de détail d'Osborn et de Fontaine, Louis Gastin conclut: « En résumé, l'étude de la signature, source de nombreuses et précieuses indications sur la personnalité SYNTHE-TIQUE du sujet, doit porter sur tous les gestes graphiques dont elle est la résultante.»

Par sa «ressemblance générale» accusée par Osborn, avec les signatures confiées et choisies au dernier moment, les données les plus certaines de la science graphologique la plus officielle authentifient donc, de manière irréfutable, la signature du 15 Mai 1940. Mais, cette authenticité elle-même ne peut être que compliquée, spécieuse, déroutante, sophistique, comme le laisse irréfragablement voir le trait de soulignement du nom, par les différences mêmes qu'il présente dans les signatures: 1 (épais et oblique), 2 (presque droit et mince), 3 (légèrement courbé et terminé par deux arêtes) et 6 (épais au

début et effilé à la fin) du cliché de la page 4 d'«Haïti-Journal» déjà signalée au paragraphe 18 du présent travail.

Il reste à présent à anéantir le passage d'Osborn où il veut que Vincent n'ait pas signé le Bon parce que le tracé des lettres est plus épais sur le Bon qu'ailleurs: si nous négligeons de faire observer qu'il peut s'agir, pour expliquer ce phénomène, d'une simple différence de plume — ce qu'Osborn reconnaît formellement lorsqu'il dit qu'une des signatures a des traits plus larges parce qu'elle a été faite avec une plume Fontaine — nous nous contenterions de signaler qu'une différence d'empâtement du tracé existe autant, *sinon plus*, entre les deux premières signatures que nous venons d'indiquer. Et pourtant, Sténio Vincent reconnaît les avoir officiellement fournies à l'expert et il affirme même qu'elles figurent *sur des documents officiels*: ce sont la première et la seconde signatures de la page 4 du journal, à partir du haut. Remarquez que, figurant côté à côté, on ne peut même pas prétendre que l'une est plus «agrandie» que l'autre. Ce dernier rapprochement nous force à réobserver — en dehors de la différence d'épaisseur du trait qui compose le corps d'écriture — les monstrueuses différences de ses détails: particulièrement dans la majuscule du début, le *t* qui la suit, l'accent aigu de la troisième lettre, la forme différenciée de l'*i* dont le point est tantôt en bas de la barre du *t*, tantôt introuvable, la boucle en lasso du début du *V* qui est ou fermée ou ouverte, le changement visible du *c*, l'avancement ou la projection diversement opérée de la courbe finale du *V*, l'empâtement inusité du *t* final de la première signature, et, enfin, la distinction étonnante que l'écrivain a faite dans l'exécution du point sur l'*i* de «Vincent», lequel point est, ici presqu'un accent grave, là un point presque tenu. Il n'y a pas jusqu'à la boucle terminale du dernier *t* qui ne manque, en bas, d'omettre de boucher le sommet de cette lettre, alors, qu'en haut, elle rencontre 'ce sommet!'

Appuyée scientifiquement sur un ouvrage aussi important que l'ENCYCLOPEDIE DES SCIENCES OCCULTES, dont

28

nous allons faire des extraits relatifs à l'EXPERTISE, notre exégèse sera plus concluante:

En bref, nous avons signalé le rapport existant entre les sautes graphologiques des signatures données à Fontaine et Osborn et le tempérament psychologique politico-social de Sténio Vincent; et voici pourquoi, d'après cet enseignement de base de l'Encyclopédie: «La graphologie est l'étude des rapports existant entre l'écriture d'une personne et son caractère... Elle tient aux arts divinatoires en ce sens que, déterminant les tendances inscrites subtilement aux formes graphiques, elle entre en ligne de compte dans la prévision logique du destin et peut en conséquence servir à l'établissement d'un portrait psycho-prédictif, ou psycho-diagnostique». Voilà déjà qui démontre que le choix de l'enseignement encyclopédique ne nous désaccorde nullement avec les données didactiques du psycho-diagnostic de Louis Gastin.

Au cours de nos distinctions quant aux rapports très heurtés des signatures de Vincent entre elles et même au cours d'une seule de ces signatures, nous avons laissé deviner que le faussaire pouvait bien être à l'intérieur même du caractère du scripteur du Bon du 15 Mai 1940. Voici ce que dit, à propos de cette possibilité freudienne, l'Encyclopédie: «Mais encore faut-il qu'on ait à analyser une écriture elle-même non déguisée. Il est donc indispensable d'être en présence, pour en

déguisée. Il est donc indispensable d'être en présence, pour en déduire une opinion, d'une écriture SINCERE... non (par exemple) d'une carte postale où l'on a dû, par nécessité, serrer les lignes». Nous avons déjà démontré que, contrairement aux papiers officiels, le Bon offrait cette «nécessité spatiale de «serrer» les lettres, sinon les lignes,

EXTRAITS DES JOURNAUX DE JUIN 1943 :

LE REVEIL: «A l'issue du Procès, la foule a réclamé: acquittement! et a accompagné l'accusé jusqu'à la prison.

«...et le juge laissa tomber la sentence: ...3 années de réclusion! Un murmure, comme une vague de fond, monta de l'auditoire. Venait-il d'un remous de la foule ou d'un cra-

quement des cœurs?... Nous n'eûmes pas le temps de nous en rendre compte.

«Il (Milo Rigaud) changea le climat du Procès: d'accusé, il s'était mué en accusateur... Quand, à l'issu de ce Procès qui dura cinq jours entiers et qui provoqua l'un des plus forts courants d'opinion qu'un procès ait jamais soulevé, la foule, dans son imposante UNANIMITE réclama à grands cris, dans une ovation monstre, l'acquittement d'Emile Rigaud, on ne peut pas y voir l'effet d'une claqué...»

LE NOUVELLISTE: «*Par l'important service d'ordre organisé dès 9 heures du matin autour du Palais de Justice, les hommes d'expérience de ce pays présageaient un verdict de condamnation. Il y avait eu trop de manifestations en faveur de Milo Rigaud à la clôture des débats pour qu'il en fut autrement (sic). Un jugement le condamnant devait être prononcé au milieu d'un service d'ordre très sévère...»*

LA NATION: «*Acquittement!*

«Le Procès Rigaud-Vincent a pris, à l'ouverture des débats,

8

un caractère de procès célèbre. Plus il se déroulait, plus la défense semblait aisée et plus l'accusation semblait gênée... L'atmosphère et l'opinion ont été cent pour cent en faveur de l'accusé. Les débats, en se développant, faisaient du banc de la défense le banc de l'accusation, de l'accusé l'accusateur, et la partie civile, repliée, timorée, acculée, se défendait comme elle le pouvait, s'accrochant à l'accessoire et créant de ridicules incidents.

«A deux heures du matin, la salle remplie à craquer d'un public de choix, a jugé: a jugé définitivement et SANS APPEL, a jugé définitivement et SANS APPEL, a jugé historiquement:

par acclamation, par ovation, le public, l'opinion, ont proclamé: ,

acquittement!

acquittement!»

Nous avons regretté le peu de sagacité des Fontaine et des Osborn, lesquels ont manqué de faire une introspection psycho-sociale en leur client avant d'expertiser son écriture (que lui-même leur fournissait alors qu'un procès était en cours). Voilà ce que dit l'Encyclopédie: «Au reste, un graphisme truqué n'échappe pas à une sage expertise. Car si on falsifie la forme qu'on donne habituellement aux lettres, ou leur inclinaison, des détails révéleront vite au graphologue exercé la supercherie, et il ne se prononcera pas, avec raison, d'ailleurs, sur ce déguisement malhonnête...». L'Encyclopédie en appelle, pour ce trait psychologique, à l'expérience fameuse de Ed. Jules Rouff: «Telle écriture, tel caractère.»

«Et tous s'accordent, dit l'Encyclopédie sur la psychomécanique humaine, à considérer que les différentes parties du corps sont en étroite liaison, animées par un même esprit. C'est le corps qui propulse le bras ,le bras la main, la main les doigts. Tous les mouvements recevant leur impulsion de l'esprit — entendons par là pour l'instant le tempérament, le caractère — *il s'ensuit que l'esprit se révèle par le mouvement...*»

Nous prions de noter que les considérations du livre que nous sommes en train de consulter s'étayent de la science de ces quelques ouvrages réputés, à défaut de citer tous les auteurs qu'il indique au cours de ses 640 pages, tels Papus, Léon Denis, Eliphas Lévy, Jollivet-Castelot, Gabriel Delanne, Colonel de Rochas, Myers, Annie Besant, Barlet, Chouasnard, Pierre Piobb, Johanny Bricaut, Ely Star, Desbarolles, Durville, Rem, Louis Gastin, Paul Jagot, Geley, Osty, Ossendowsky, Jean Perrin, Paul Vulliaud, Abbé Moreux, Selva, Caslant. Nous avons, de plus, fouillé, pour bâtir nos critiques:

L'Art de Juger les Caractères des Hommes par leur Ecriture (Hocquart);

Les Mystères de l'Ecriture (Abbé Michon: Desbarolles):

Traité de Graphologie;
L'Ecriture et le Caractère;
Cours de Graphologie;

32

L'Homme est dans son écriture (préfacé par Elie Dau-trin);

Manuel de Graphologie Usuelle;

La Graphologie Mise à la Portée de Tous (Abbé Mi-chon);

L'Art de prédire l'Avenir (Ed. Fayard);

Histoire de la Graphologie (Emile de Varo)

Revue Graphologique (Albert de Rochetal).

Voici, maintenant, contre la méthode de «détails» d'Osborn: «Certains graphologues ont voulu essayer d'analyser *lettre par lettre* tout l'alphabet tant au point de vue des majuscules que des minuscules. *Cette méthode a le double défaut d'être fastidieuse et trop précise.* ELLE PROUVE MAL EN VOULANT PROUVER UN PEU TROP. D'autant qu'une même personne, même sincère, fait différemment les mêmes lettres au cours d'une page.»

«Il suffit d'examiner

- 1o) l'*aspect général* de l'écriture,
- 2o) l'*aspect des lettres*,
- 3o) les *aspects secondaires*: points, traits, finales, paragra-phes ,etc.,
- 4o) les influences pouvant modifier l'écriture: âge, santé,

nationalité, etc...»

«(On) doit se rappeler que d'autres signes peuvent paraître contredire ces quatre (clefs): c'est donc, là encore, à une MO-YENNE qu'on s'en tiendra, selon la grande loi occultiste des résultantes.»

Voyons à présent le caractère psychologique des lettres.

Vincent fait ses majuscules — dans les signatures — très larges, avantageuses, comme pour bien marquer son tempérament orgueilleux. L'Encyclopédie écrit: «Maj. larges, épauillées: bluff» (voir l'S et le V).—

Quant au trait chapeautant du V: «Maj. recouvrant les lettres suivantes: orgueil protecteur.»

Il fait débuter la lettre S de «Sténio» par un trait allant

de gauche à droite, et la termine par un trait allant de droite à gauche: «Maj. filant vers la droite: esprit d'indépendance; Maj. filant vers la gauche: lutte contre soi-même.» On voit par là la complexité du scripteur!

Or, ces traits indifféremment conçus par l'esprit et faits par la main sont, en somme, des «crochets». Et, l'Encyclopédie enseigne: «Crochet commençant: désir d'acquérir; aux deux extrémités (comme pour la majuscule du début du nom): avare.»

Ces traits tirés indifféremment ou par un complexe psychographique se rangent dans le paragraphe «Direction des lettres». Voici l'opinion synthétique de l'Encyclopédie: «(Cette direction) est basée sur la distinction entre les forts, actifs, en-

traînantes et les hésitantes, retardataires en tout. On a nommé les premiers dextogyres et les seconds senextogyres, parce que les premiers tournent leur écriture vers la droite, les autres vers la gauche OU EN RETOUR.» Il est évident que Vincent s'adonne aux deux manières, et surtout au retour, comme, dans l'S du début et, surtout, le *t* final. Il est donc, au début et à la fin, en pleine contradiction avec lui-même.

Toujours contre le *détaillisme* d'Osborn, l'Encyclopédie professait: «Disons à larges traits que l'aspect général donne, bien mieux que ces détails trop précis, d'excellentes indications.»

Allons à l'intellectualité des écrivains. L'Encyclopédie énonce: «Il est logique sinon toujours exact d'admettre que l'ordre se décèle dans une accentuation régulière, mais le contraire peut venir d'une suractivité intellectuelle.» Les deux se constatent dans les signatures données à Osborn. Revoir, pour cela, à la page 4 d'«Haïti-Journal», les deux signatures du haut: donc désordre intellectuel par un surmenage qui — pour étendre le concept de l'Encyclopédie — peut aussi bien être simplement psychophysique. Ce désordre est encore plus visible dans la position des accents, tantôt (comme le point sur l'*i*) mis au bas du trait du *t* de «Sténio», tantôt au haut, tantôt représentés par un point régulier ou non, tantôt par une lourde vir-

lent des instincts moins élevés.»

Ce sera la même chose pour la «Ressemblance» qui est plutôt fournie par les barres. Chez Vincent, comme si souvent dans le *t* du prénom, elles sont *inégales et dirigées différemment*. L'Encyclopédie avoue: «Barres toujours semblables: volonté *constante*». Il se décèle donc chez Sténio Vincent une volonté *inconstante*: de là, pensons-nous, ces hésitations et ces déformations fréquentes, et nous nous permettons de formuler cette appréciation de synthèse parce que l'Encyclopédie indique que, quand «la plupart du temps une écriture offre diverses combinaisons de types, c'est au graphologue habile d'en trouver une résultante.»

Là, pour marquer l'importance cardinale ajoutée au point sur l'*i* si différemment placé et si différemment fait par le signataire du Bon du 15 Mai 1940 et du Bon Mayard, l'Encyclopédie, citant de Rochetal, affirme que «*l'accentuation d'un point est aussi celle d'une idée*».

L'S du prénom et le *t* final du nom, chez Vincent, finissent *en se retournant vers la gauche*. L'Encyclopédie enseigne: «Finales se retournant vers la gauche: *lutte contre soi-même*.»

«La signature a beaucoup plus de valeur que la plupart des autres indices graphologiques. Elle est la marque très certaine de la personnalité; elle en devient le sceau, ajoute l'Encyclopédie des sciences.»

Dans le simple trait du nom, comme paraphe, nous avons eu à signaler des contradictions énormes, tant en direction qu'en épaisseur; c'est ce trait qui, avec certaines autres marques souligne, d'après Barrès, *l'orgueil de la personnalité*. L'orgueil, même l'orgueil, varie donc chez Sténio Vincent; il n'est pas stable surtout.

Son écriture, dans ses signes mineurs, dans ses signes majeurs, se voit donc modifiée assez souvent. Voici ce qu'en dit

l'Encyclopédie: « Les influences qui peuvent modifier, déformer, dénaturer l'écriture, sont morales ou physiques. Il faut en tenir compte et l'on voit d'ici combien (par la méthode des détails) elles rendent difficiles les jugements graphologiques. Il est certain en effet que si l'on est pressé par l'heure, si l'on EST, AU MOMENT D'ECRIRE, EN PROIE A LA COLE-RE (ce qui s'est produit à la signature du Bon du 15 Mai 1940), si l'on a un genre de plume qui n'est point celui dont on se sert communément, si l'on est préoccupé, ATTRISTE ou au contraire enthousiaste, l'écriture s'en ressentira.» Nous faisons observer combien les experts de Vincent ont négligé ces facteurs pourtant si essentiels.

Il demeure marquant que l'écriture de Vincent est plutôt anguleuse, ce qui dénote, il faut le dire en toute justice, le courage et la productivité intellectuelle sérieuse, en tant qu'activité littéraire. Par contre, l'enseignement veut que ce soit, «parfois», le signe de la CHICANE. «Elle montre, dit cet enseignement, les *dérangements impressifs ou expressifs*; elle est toujours bizarre; elle se manifeste de diverses façons...» — ce qui finit par la ranger dans l'«Ecriture Pathologique». Tous ces signes sont manifestes chez Sténio Vincent: et dans ses signatures, et dans ses lettres, et dans de longs corps d'écriture et dans sa méthode politique.

Selon une «Base de l'Ecriture», construite par le graphomètre Schwiedland, il est montré que l'écriture renversée à gauche est la marque de la *dissimulation*. Consultez encore toutes les signatures confiées par Vincent lui-même à Osborn et à Fontaine, on y verra cette marque formelle de la dissimulation: l'écriture est perchée à gauche... mais, chose étonnante! elle ne l'est pas toujours, comme il est écrit de la cons-

naîte: elle ne l'est pas toujours, comme il est aisé de le constater par les lignes manuscrites des deux photos suivantes — les seules que nous ayons consenti à produire parce qu'elles sont irréfutablement officielles.

Voyez-y l'angulosité des caractères: ils sont penchés, dans une des signatures, ou à droite ou à gauche. L'écriture du pré-

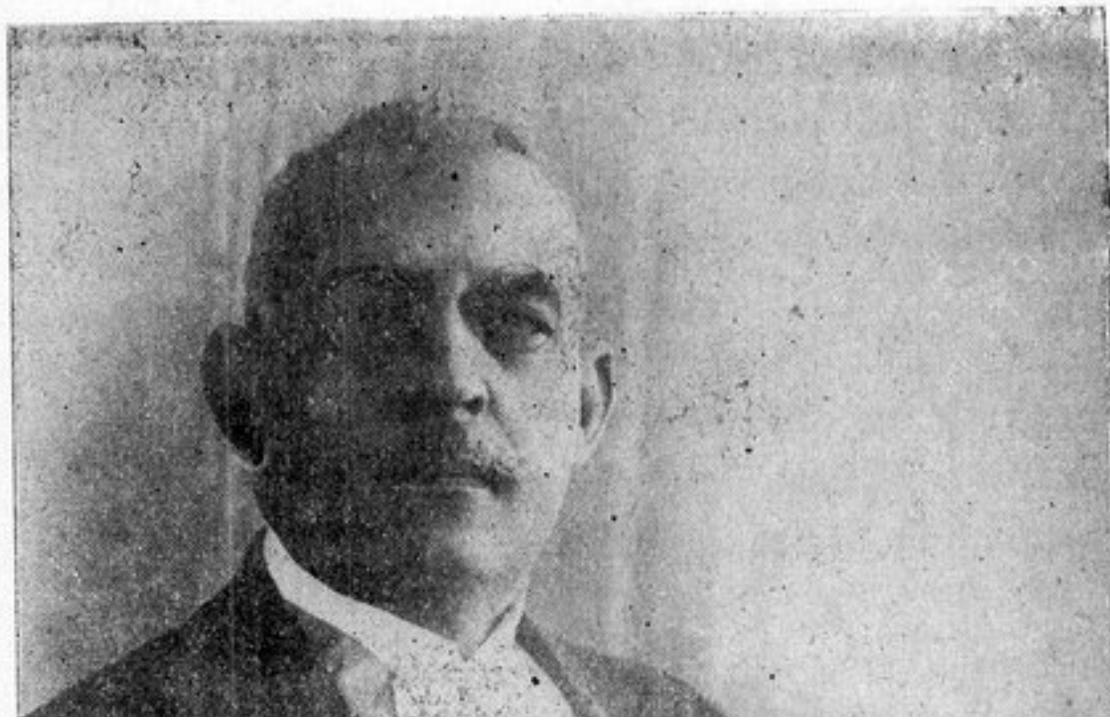


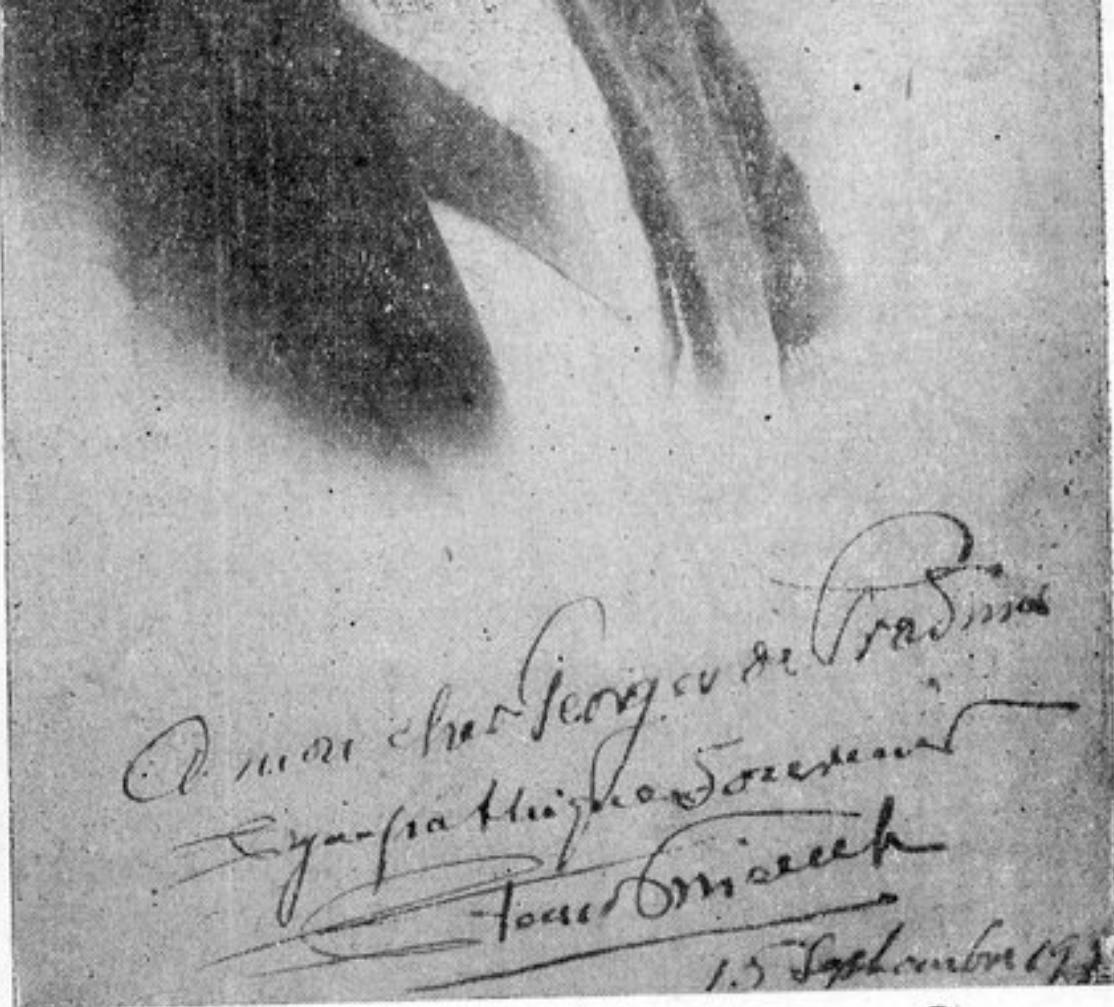
E. Tonio

STÉPHAN VINCENT

Président de la République d'Haïti
Elu le 18 Novembre 1910
par l'Assemblée Nationale, pour une période de deux ans.

Justephoto





OBSERVATIONS: Deux photographies de Sténio Vincent, déjà Président d'Haïti; les deux photographies portent sa signature; l'une d'elles est même dédicacée: les signatures sont différentes, et par le tracé de l'écriture, et par l'ensemble (corps d'écriture), et par le paraph. Ces signatures, ayant appartenu à d'autres que nous, et figurant sur des photographies officielles, elles ont été choisies de préférence à toutes autres pièces pour éviter toute contestation.

blable tout-à-fait des o des signatures avouées par l'expertise.

L'n de «Sténio» est presque un a: un a ouvert!

Mais voici les deux arguments photographiques massues:

1o) le t de «Sténio», dont on a tant discuté la barre, a non seulement sa barre *ordinaire* tout-à-fait en haut, coiffant presque la lettre, mais cette lettre porte une autre barre, une deuxième barre, volontaire ou non; mais, *cette deuxième barre existe*.

2o. ce fameux t de la fin du nom — DONT LES TRES SAVANTS EXPERTS CANADO-AMERICAINS ONT AF-FIRME, SOUS LA FOI DU SERMENT, QU'IL AVAIT TOUJOURS UNE COURBE TERMINALE BOUCLEE ET DEPASSANT SOUVENT LE SOMMET DU t, t QUI NE FINISSAIT JAMAIS COMME CELUI DU BON — eh! bien, ce t s'achève exactement comme celui de la signature du Bon...

Il y a même mieux: le trait qui l'achève est encore plus court que celui du Bon, alors que les experts avaient l'air de reprocher au trait final de ce Bon, sa brièveté, par rapport aux documents produits par Vincent. Nous recopions l'appréciation d'Osborn: «Le t final est aussi défectueux (sur le Bon) quant à sa forme (sic), lorsqu'on le compare aux signatures authentiques (sic), surtout que la barre ne se recourbe pas vers la gauche...»

Nous préférons ne pas tirer la conclusion de notre travail pour ne pas augmenter le désastre moral de notre adversaire. Mais on nous permettra de reprendre l'observation sententieuse de l'Encyclopédie: «*La signature est la marque très certaine de la personnalité.*»

En énonçant cela, l'Encyclopédie ne synthétise-t-elle pas simplement l'aphorisme philosophique et surtout physiognomique de M. de Buffon: «Le style est l'homme même»? Aussi, grâce à ce portrait et à sa signature officielle, nous pour-

rions pousser cette exégèse jusqu'à l'analyse totale de l'homme qu'ils représentent graphologiquement et phrénologiquement; et cela, par le facteur-clef qui est l'influx invisible mais incontestable à quoi aboutit l'ensemble des détails préconisé par Gastin et qui conditionne et le tempérament et le caractère. Mais, comme ce surplus d'analyse pourrait revêtir un aspect d'excès dans une polémique que brident certains phénomènes regrettables de notre milieu, nous préférons nous contenter — *en restant toutefois dans le cadre et l'importance scientifiques exacts des résultats purement graphométriques* — de cette opinion de C. Poinsot: «Il existe bien sur chaque chose, chaque être, une *signature* de cet On-ne-sait-Qui mystérieux qu'on appelle le Créateur, la Nature, l'Influx astral, ou, d'un mot plus émouvant, le Dieu Inconnu. Il existe bien des types humains catégorisables autrement que selon la Géographie, classables selon une loi occulte, indubitable, formulée, vérifiée depuis l'Antiquité. Qu'on emploie la physiognomonie purement physiologique de Lavater, *renouvelée par Gastin*, la typologie planétaire de Ledos, la morphologie actuelle, la chiromancie astrologique de Desbarolles ou la chirologie expérimentale de Rem, la graphologie usuelle ou la synthèse intuitive, les résultats sont les mêmes: on arrive à une signature qu'il n'y a aucun inconvénient à dire astrale, quand ce ne serait que pour la commodité du langage... Mais, je le répète, cette commodité est l'expression même de la vérité astrologique. Et cette signature est, selon l'expression de Decrespe, la somme exacte et la proportion des différentes actions planétaires subies pendant le temps de la grossesse. De sorte que, au moment de la naissance, nous recevons une tonalité vibratoire

spéciale, nous sommes conditionnés selon certaines activités physiques et psychiques. *Et c'est cela qui constitue notre Destin.* Les théories de l'hérédité et du régionalisme ne suffisent pas, si vraies et si importantes soient-elles, à expliquer cette signature dont s'accommode fort bien le libre arbitre, puisque la volonté fait aussi partie de ces dons innés et de ces héritages.

40

ritages. Ces héritages viennent-ils d'une, de plusieurs vies antérieures? L'Occultisme dit oui. Je ne résous pas ici ce grave problème; j'en indique seulement le puissant intérêt.»

Et, comme pour corroborer les Eléments psycho-diagnostiques de Gastin d'où émerge sa *Loi d'Analogie* sur laquelle nous nous sommes appuyé pour bâtir notre travail et qu'il a lui-même heureusement citée, le savant ajoute que *cette signature astrale est la preuve de l'analogie de l'aspect des êtres avec leur nature profonde...*

«La signature astrale, il y a trois systèmes pour la découvrir chez l'homme, conclut-il en nous donnant raison de joindre l'aspect phrénologique du scripteur du Bon à son aspect chirographaire...

«1o. Par la Physiognomonie; 2o. par la chiromancie qui n'est au demeurant que la physiognomonie appliquée à la main; 3o. par la Graphologie, qui est LA RESULTANTE DE LA SIGNATURE CHIROMANTIQUE... Que si l'on peut prétendre avec Mme de Thèbes, Mme Fraya, Rems, et d'autres chiromanciens, que pour lire les signes de la main il n'est nullement besoin de se rattacher à l'Astrologie, que si les grapho-

lement besoin de se rattacher à l'astrologie, que si les graphologues de même et plus encore n'emploient même pas un seul mot du vocabulaire astrologique (dont il y a trace pourtant dans la chiromancie purement physiologique) cela est très juste quant aux résultats. *Il n'en est pas moins vrai que l'Occultiste n'a pas tort non plus qui relie, d'un esprit plus haut, plus synthétique, ces sciences entre elles...*

«La signature astrale se trouve inscrite partout: sur le visage, dans la main, DANS L'ECRITURE... L'écriture, c'est la main traduisant — ou trahissant — l'âme, décelant le caractère de celle-ci et, par suite, ses aptitudes. A côté de la signature astrale, ou plutôt en conséquence de cette signature: la signature graphique. JAMAIS ELLES NE SE FONT MENTION TIR L'UNE L'AUTRE.»

Or, nous connaissons l'ascendance, le caractère et l'utérinité de Sténio Vincent: lèpre, alcool, prévarications, abus de

confiance, antipatriotisme, égocentrisme, concupiscence.

Il reste à signaler que Vincent, étant avocat, savait pertinemment que l'expertise n'est jamais unilatérale, mais forcément contradictoire; pourtant, il l'a délibérément et obstinément refusée au procès, pour la commander unilatéralement deux ans et demi plus tard! C'est pour parer à cette carence morale qui montre à quel point notre adversaire n'est jamais décidé à rester dans le chemin du Droit que nous avons voulu cette exégèse: elle indique la portée de la procédure qui nous

a valu d'être publiquement dépouillé par une condamnation politique et quatre ans d'emprisonnement, sous la présidence d'Elie Lescot.

En définitive, cette expertise, commandée près de trois ans après le procès de Juin 1943 pour essayer de prolonger notre détention, n'a fait que continuer les indignités du président d'Haïti qui inspira ces lignes historiques à François Dalencour:

«De 1930 à 1940, il y a eu plus de scandales démoralisants, dévoilés ou cachés, que pendant plus d'un siècle d'histoire... Jamais le pays n'a connu une pareille abjection!»

« Société d'Editions et de Librairie », Port-au-Prince, Haïti.



972,9406

R 565-



